

Abonnement
jeunePOUR LES COLLÉGIENS, LYCÉENS ET ÉTUDIANTS
DE MOINS DE 26 ANS SCOLARISÉS N'AYANT PAS DE CARTE À PUCE

BÉNÉFICIAIRE

Nom Prénom Date de naissance Adresse Code postal Ville

SCOLARITÉ 2019 / 2020

Nom de l'établissement scolaire Classe N° Ligne Arrêt de montée : Arrêt de descente :

PHOTO

ou directement
sur place
à l'agence

REPRÉSENTANT LÉGAL (pour les mineurs)

Nom Prénom Adresse Code postal Ville Tél. fixe Tél. portable

TITRE DE TRANSPORT : VOTRE ABONNEMENT JEUNE

 MENSUEL : 12€ par mois
Valable en illimité
sur le réseau Zest **ANNUEL : 112€ par an**
(du 01/09/2019 au 31/08/2020)
Valable en illimité sur le réseau Zest **ANNUEL GORBIO**
(du 01/09/2019 au 31/08/2020)
Valable en illimité sur le réseau ZestRÈGLEMENT : Chèque Espèces Carte bancaire Carte bancaire 3x sans frais
Pour l'abonnement annuel uniquement
(RIB + pièce identité nécessaires)

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- Une photo d'identité • Une photocopie de la pièce d'identité
- Un certificat de scolarité 2019/2020 pour les plus de 16 ans au 01/09/2019
(et moins de 26 ans) à fournir avant le 31/10/2019
- Uniquement pour GORBIO : une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

N° client :

 Nous avons pris connaissance du règlement des transports
et des conditions générales de vente et nous les acceptons.

Date de la demande :

Signature (représentant légal pour les mineurs):

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (DISPONIBLES SUR WWW.ZESTBUS.FR)

L'abonnement « Jeune » mensuel ou annuel est disponible uniquement sur carte à puce Zest, pour les collégiens/lycéens et étudiants jusque 26 ans inclus.

ARTICLE 5 : SPÉCIFICITÉS DES TITRES

ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (-26 ANS SCOLARISE) : Abonnement accessible uniquement aux clients :

- Agés de moins de 26 ans à la date du 1^{er} jour de l'abonnement. • Scolarisés : certificat de scolarité obligatoire pour les clients de plus de 16 ans.
- > Validité du titre : abonnement valable du premier jour au dernier jour du mois (mois calendaire).
- > Les voyages sont illimités sur le réseau Zest sur toute la période du titre, correspondance et aller-retour compris.

ABONNEMENT ANNUEL JEUNE (-26 ANS SCOLARISE) : Abonnement accessible uniquement aux clients :

- Agés de moins de 26 ans à la date du 1^{er} jour de l'abonnement. • Scolarisés : certificat de scolarité obligatoire pour les clients de plus de 16 ans.
- > Validité du titre : abonnement valable pendant la durée de l'année scolaire.
- > Les voyages sont illimités sur le réseau Zest sur toute la période du titre, correspondance et aller-retour compris.

ARTICLE 7 : DUPLICATA

La carte à puce Zest, comprenant la photo et les nom et prénom du client, peut faire l'objet d'un duplicata payant en cas de perte, vol ou détérioration. La perte, le vol, la détérioration ou tout dysfonctionnement de la carte à puce Zest doit être signalé dès sa survenance. La déclaration doit être effectuée dans les meilleurs délais par le titulaire auprès de l'agence Zest. La demande de duplicata est irréversible.

> Voir conditions détaillées dans les conditions générales de vente, disponibles sur zestbus.fr ou sur demande à l'agence Zest.

ALLO Zest :
04.93.35.93.60Zest
Transports de la Riviera Française